Déclaration de la CGT Éduc'action

au comité technique ministériel du 25 février.

Les données scientifiques démontrant le rôle des écoles dans la diffusion du virus ne manquent pas, les connaissances scientifiques ne laissent aucun doute sur le fait que les enfants sont, autant que les adultes sont un vecteur de transmission de l'épidémie de Covid-19, l'école est donc impliquée dans sa diffusion.

La réalité de la circulation du virus chez les enfants est désormais soulignée à chaque point hebdomadaire de Santé publique France.

Nous souhaitons que la gravité de la situation soit mieux prise en compte par le MEN en termes d'information des personnels et de moyens humains mis en œuvre.

Par exemple, la question du remplacement des collègues malades est un sujet de préoccupation pour nous.

Nous ne savons toujours pas si nos collègues contractuels recrutés pour faire face à la crise sanitaire seront prolongés jusqu'à la fin de l'année scolaire, les besoins existent toujours et nous demandons qu'une réponse sur ce sujet puisse nous être donnée.

Lors de ce comité technique ministériel nous allons examiner la prime d'attractivité, ces dispositions ne concernent que 31 % des personnels enseignants, pour les autres quasiment rien.

Les montants dérisoires de cette prime sont loin de compenser le gel des salaires, et le ministre a toujours refusé de discuter des grilles salariales.

Pour aligner le salaire des nouveaux professeurs sur le salaire médian des titulaires d'un bac + 5, il faudrait une hausse d'au moins 4 600 euros brut par an. Les 100 euros net supplémentaires par mois annoncés dans le cadre du plan de revalorisation sont loin du compte.

Contrairement aux promesses qu'il faisait miroiter, le ministre ne dit rien sur une éventuelle loi de programmation et il utilise des périphrases de plus en plus floues dans ses interventions pour lorsqu'il parle des salaires des personnels.

Nous souhaitons savoir, comme tous les personnels de ce ministère, si la revalorisation va s'arrêter à cette unique et dérisoire mesure.

Le ministre ne manque jamais une occasion de parler de la concertation avec les organisations syndicales. Nous avons eu de nombreuses réunions d'information, mais il n'a jamais été question de négociations capables de faire évoluer les décisions ministérielles.

Le Grenelle de l'éducation a été organisée pour dessiner le "nouveau métier enseignant", nous avions traduit cela par les contreparties que le ministre allait exiger en échange de la revalorisation, mais peut être que nous n'aurons même pas la revalorisation…

Mais alors à quoi servi ce Grenelle et toute cette communication autour.

Le niveau de qualification et de recrutement des enseignants a augmenté ces vingt dernières années sans contrepartie salariale, cela a exacerbé la crise des vocations et ce n'est pas cette prime d'attractivité qui inversera cette tendance.